



# Contrat Local de Santé



AGIR POUR PRESERVER LA SANTE

2025 - 2028



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE  
& DU PAYS DE SILLÉ



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



ars  
Agence Régionale de Santé  
Pays de la Loire



Cofinancé par  
l'Union européenne



RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE

# Préambule : Le contexte du CLS de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé.

## Les origines du projet

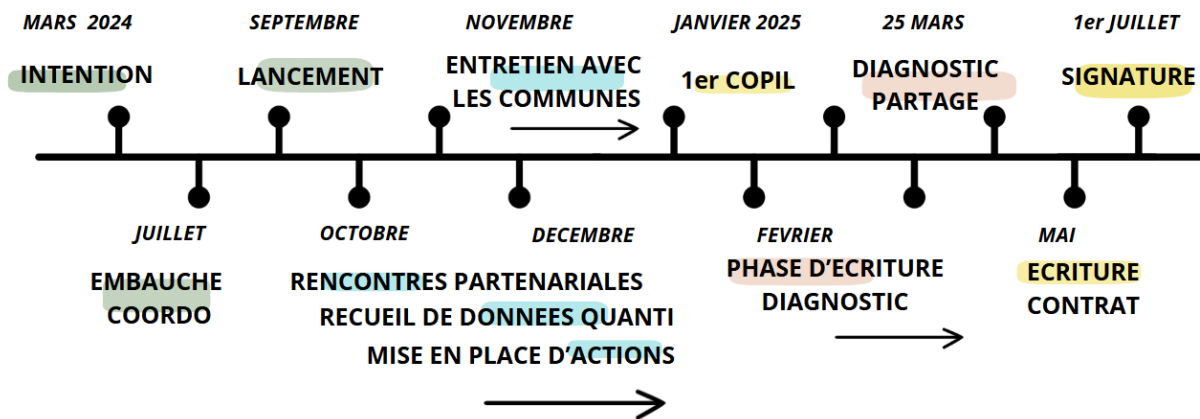
La communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé s'est engagée en mars 2024 en faveur de l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS) à l'échelle de l'EPCI. Les CLS sont des outils de mobilisation et d'articulation des politiques publiques de santé à l'échelle locale. Ils témoignent depuis leur création en 2009 (loi Hôpital Patient Santé Territoire), de la légitimité des collectivités territoriales à observer, partager, et agir en faveur de la santé et ce de manière coordonnée.

Le territoire de la 4CPS expérimente pour la première fois ce dispositif, en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire. Si cet outil s'est concrétisé en 2024, le territoire reconnaît depuis longtemps l'intérêt d'agir en faveur de la santé :

- Par ses compétences propres : l'aménagement du territoire, l'action sociale, l'emploi, la mobilité, l'environnement...etc.
- Par son engagement pour l'attractivité médicale et la construction d'une des premières Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) intercommunale dont le projet a été engagé en 2010 pour une ouverture au 1<sup>er</sup> avril 2013 ;
- Par son implication dans les outils de planification, en particulier au sein du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Mans élaboré dans une démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS), son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ou encore le Schéma des Modes Actifs qui vise à permettre le développement des déplacements doux, sécurisés et pratiques pour les piétons et les cyclistes du territoire ;
- Par sa proximité et sa capacité à observer l'évolution du territoire et des besoins à l'échelle des 24 communes.

Ce Contrat Local de Santé doit permettre de comprendre davantage l'écosystème socio-sanitaire et les enjeux de santé publique afin de participer pleinement aux actions en faveur de la santé, de la prévention, de la promotion et de l'éducation à la santé. Nombreux sont les professionnels associatifs, institutionnels, du médico-social, du sport, de la culture... qui agissent au quotidien et sur différents champs de la santé. Il s'agit pour la collectivité de contribuer, de soutenir, d'observer et partager sur les besoins, les enjeux et les leviers potentiels à mobiliser pour développer des environnements favorables à la santé.

L'élaboration de ce Contrat Local de Santé a fait l'objet de différentes phases de travail synthétisées ci-dessous ; de la lettre d'intention des élus pour le projet jusqu'à la signature officielle.



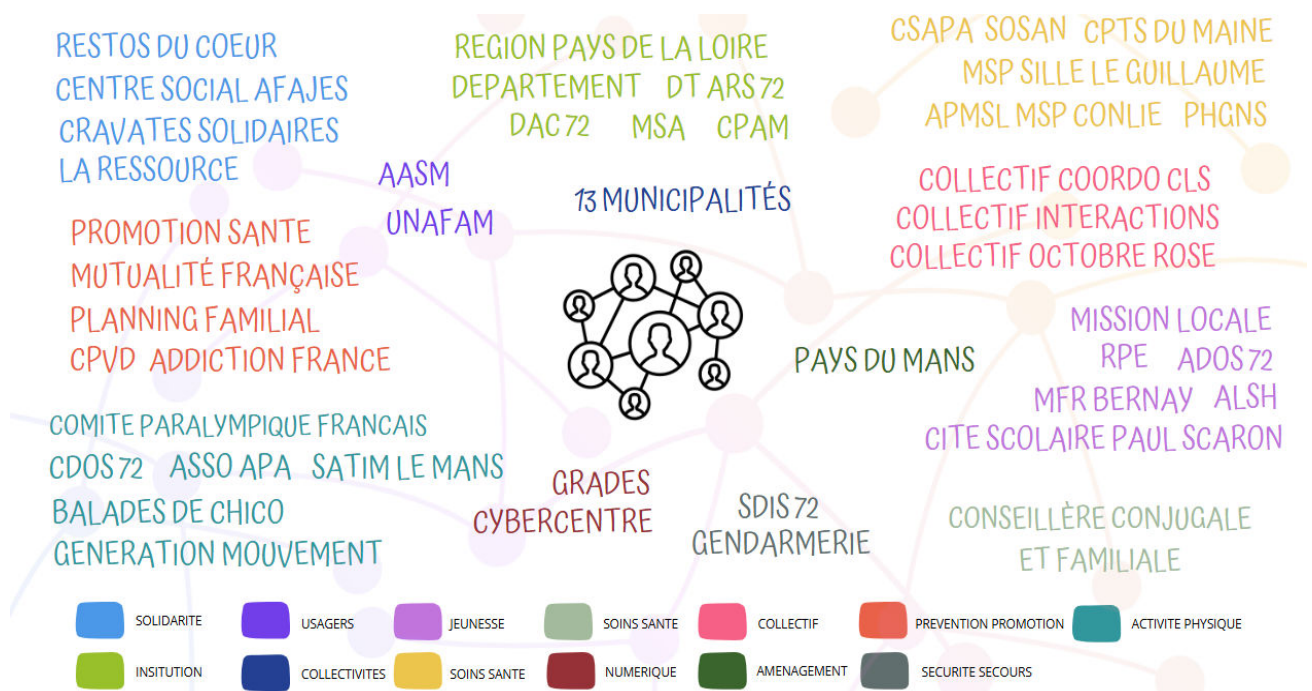
## Présentation des éléments du portrait santé de la 4CPS

La réalisation d'un diagnostic territorial de santé est une démarche inhérente à l'écriture d'un CLS. Il permet de rassembler de manière synthétique les principales caractéristiques du territoire, démographiques, sanitaires, sociales...etc. La santé y est abordée au sens large, c'est-à-dire par un ensemble de données qui peuvent caractériser l'état de santé des habitants mais aussi les dynamiques qui existent sur le territoire et qui agissent au quotidien sur la santé.

Un document complet propose une compilation des données du territoire relatives à la santé « Portrait Santé du territoire de la 4CPS – 2025 – CLS 4CPS » en s'appuyant :

- Sur les bases de données reconnues et fiables mettant à disposition des données quantitatives ;
  - o Base de données PISSTER de l'Observatoire Régional de la Santé des Pays de la Loire : [Rapport InstantAtlas™](#)
  - o Base de données Atlas Santé de l'Agence régionale de Santé : [CartoSanté - Rapports et portraits de territoires](#)
  - o Base de données GéoMSA de la Mutualité Sociale Agricole : [GéoMSA - Rapports et portraits de territoires](#)
  - o Base de données GéoClip de l'Observatoire des Territoires : [Observatoire des territoires - ANCT - Rapports et portraits de territoires](#)
  - o Base de données Géodes de Santé Publique France : [REZONE CPTS](#)
  - o Base de données du système d'information inter-régional en santé : [SIRSé - Rapports et portraits de territoires](#)
  - o Base de données Atlas santé mentale IRDES : [Atlas de la santé mentale en France - Indicateurs : cartes, données et graphiques](#)

- Sur les différentes réalisations de diagnostics territoriaux à l'échelle du territoire permettant de nourrir le profil sur un certain nombre de déterminants socio-sanitaire, démographique, économique...
  - o En 2023, dans le cadre du diagnostic du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de la 4CPS. Ce document a fait l'objet d'une mise à jour en juin 2025 ;
  - o En 2023, dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale) de la 4CPS ;
  - o En janvier 2025, dans le portrait Santé de la CPTS (Communauté Professionnelle et Territoriale de Santé) du Maine qui couvre 66 communes dont le territoire de la 4CPS.
- Sur une cinquantaine de rencontres réalisées de septembre 2024 à février 2025 auprès des acteurs associatifs, institutionnels et politiques du territoire de la 4CPS et du département de la Sarthe :



- Sur les réponses à l'enquête locale « cadre de vie et santé » diffusée en ligne et destinée aux habitants du territoire pour partager les avis et besoins en matière de santé. Il a été construit autour de 4 sections :
  - o La perception de votre santé
  - o La prévention promotion de la santé
  - o L'accès aux soins de santé
  - o Votre profil

Ce questionnaire disponible en ligne du 3 février au 5 mars 2025 a récolté 289 réponses, ce qui est assez peu représentatif mais permet de donner quelques notions intéressantes autour de la santé.

Ce diagnostic a été écrit autour de trois principales thématiques :

## Contexte territorial

Géographique, démographique, social

## Etat de santé

Espérance, mortalité, cancers, poids des maladies chroniques, dépistage, habitudes de vie, décès évitables...

### Zoom Santé Mentale

Troubles addictifs, suicide, mal être des jeunes

## Offres de santé et accès à la santé

Offre de soins, consommation de soins, équipements, offre de prévention, non recours

Les trois synthèses présentées ci-dessous reprennent les chiffres clés caractéristiques du territoire de la 4CPS, ces chiffres sont détaillés dans le portrait de territoire. Chacune des diapositives « les chiffres » est suivie d'une analyse *Atout - Faiblesse - Opportunité Menace* (AFOM) pour chacun des trois thèmes.

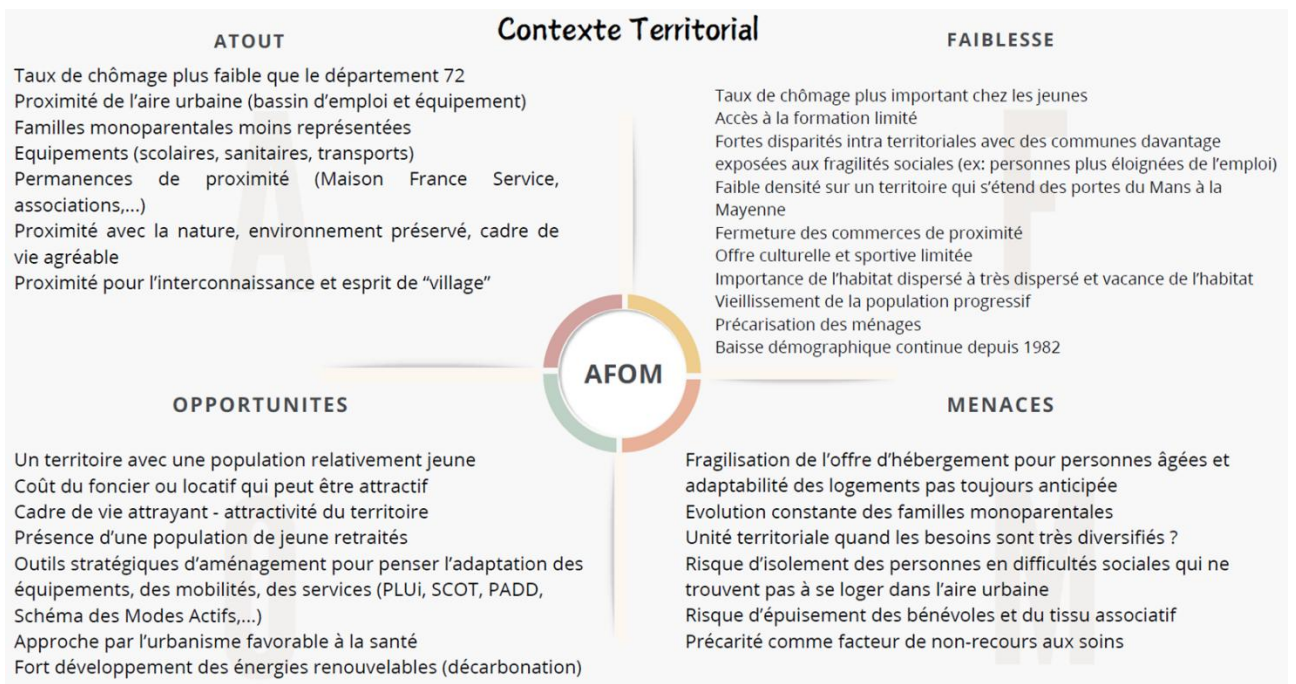
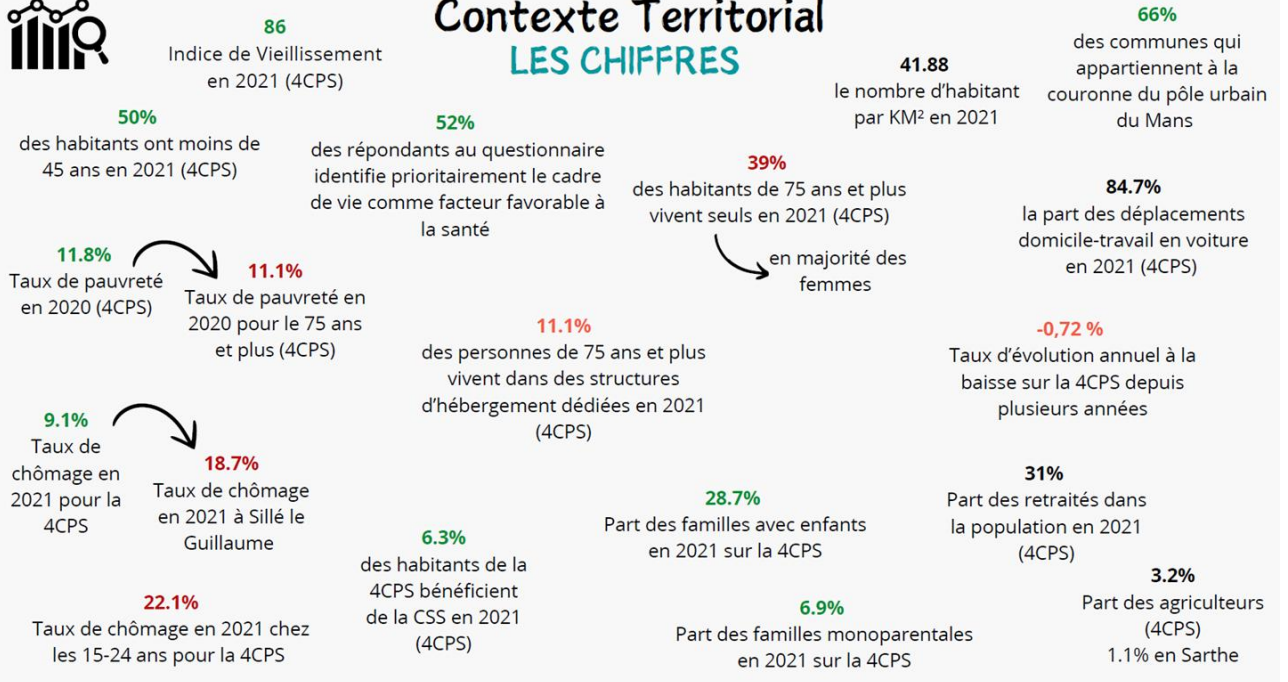
En ce qui concerne la lecture des chiffres clés :

- **Les chiffres en rouge** : témoignent d'une donnée relativement moins favorable comparativement à d'autres territoires de comparaison ou relatent une donnée préoccupante.
- **Les chiffres en noir** : témoignent d'un constat, d'un état de fait.
- **Les chiffre en vert** : témoignent d'une donnée relativement plus favorable comparativement à d'autres territoires ou relatent une donnée encourageante.

Ces éléments ont été restitués et partagés en réunion publique le 25 mars 2025 auprès des partenaires, acteurs et élus du territoire de la 4CPS lors d'une séance plénière suivie d'ateliers de travail participatifs.

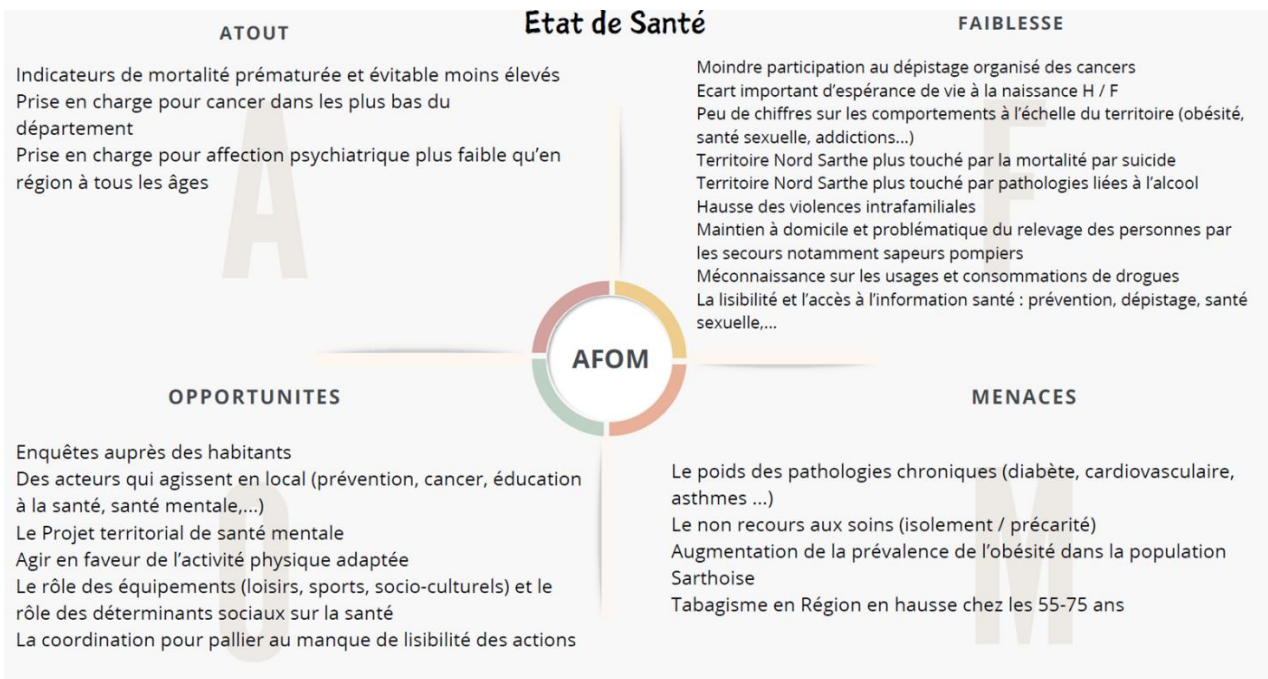
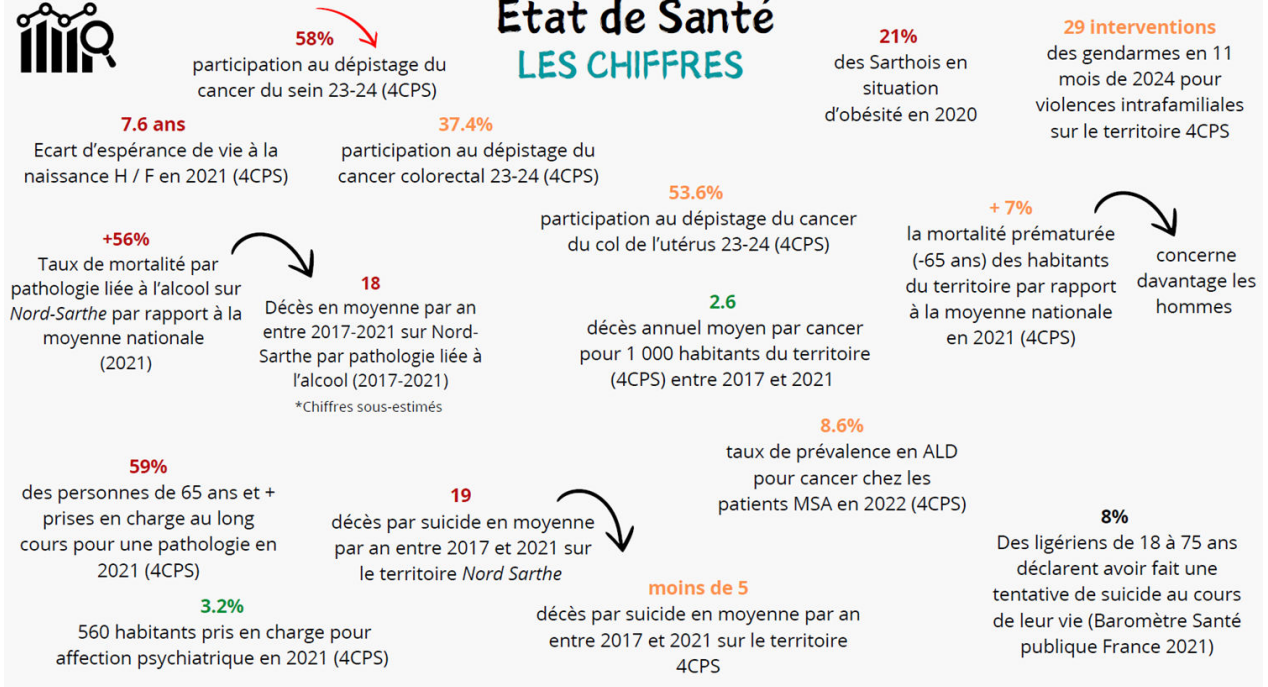


## Contexte Territorial LES CHIFFRES





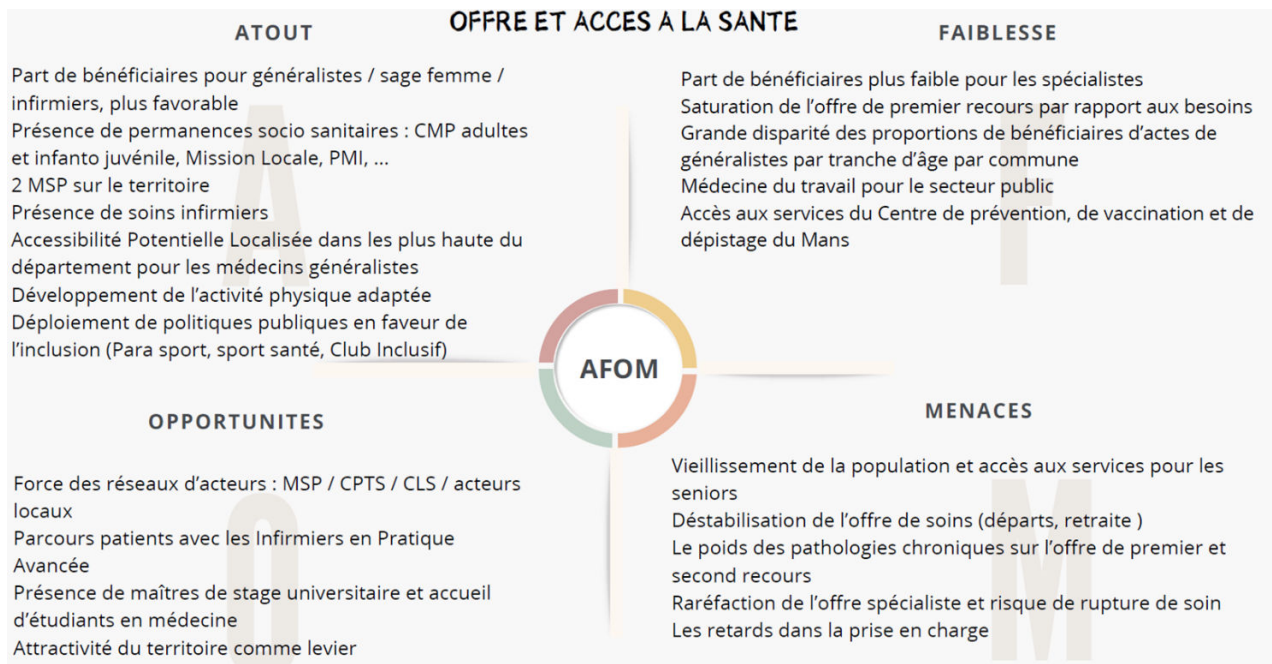
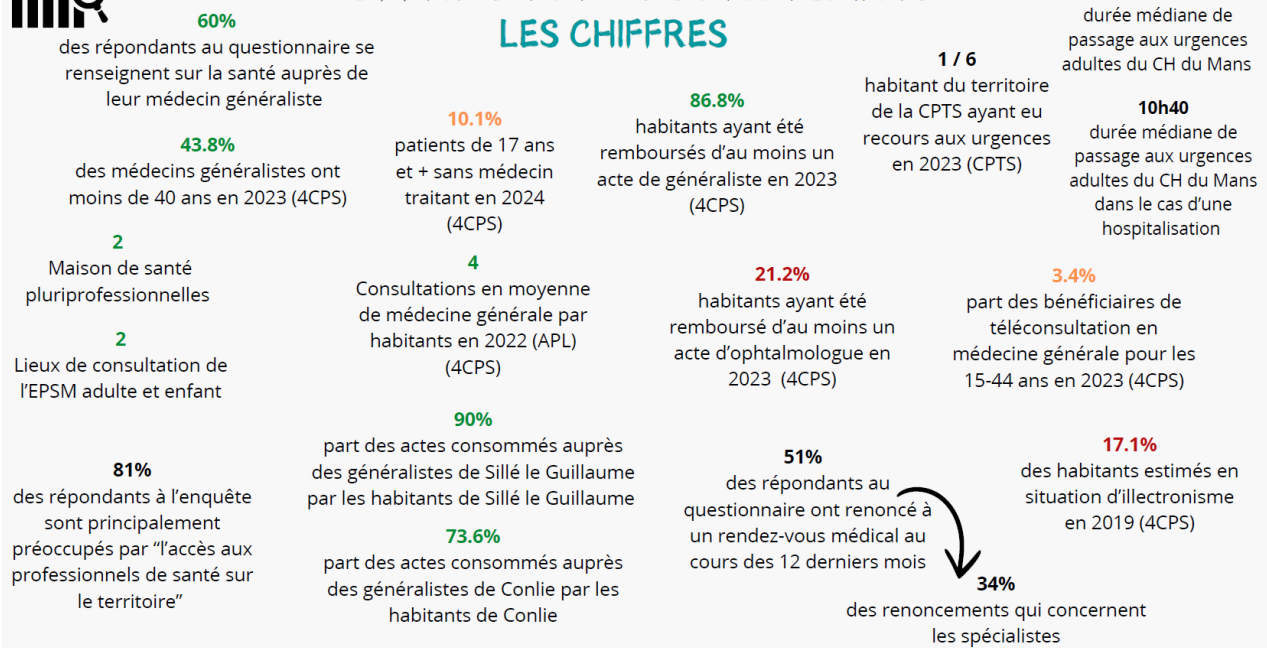
# Etat de Santé LES CHIFFRES





# OFFRE ET ACCES A LA SANTE

## LES CHIFFRES



## Modalités d'articulation avec les orientations stratégiques du Projet Régional de Santé (PRS) des Pays de la Loire

Le CLS est un outil d'articulation à l'interface entre la politique de santé publique ; compétence d'Etat déclinée dans les régions par les ARS et les territoires locaux comme l'EPCI.

Dans son Projet Régional de Santé 2023-2028, l'ARS Pays de la Loire, inscrit plusieurs défis à relever à l'échelle de la Région et qui peuvent trouver du sens à l'échelle communautaire :

- ✓ Le défi des maladies chroniques et du vieillissement ;
- ✓ Le défi de l'accès aux professionnels de santé ;
- ✓ Le défi de l'autonomie et de l'inclusion ;
- ✓ Le défi de l'innovation et des nouvelles technologies ;
- ✓ Le défi des inégalités sociales de santé : prévention, promotion de la santé ;
- ✓ Le défi de l'exclusion : aller vers les plus précaires, adapter les réponses à la complexité, et à la diversité des situations par une offre de droit commun adaptée, complétée par des dispositifs dédiés ;
- ✓ Le défi de la territorialisation et de la démocratie sanitaire ;

Le CLS peut être un catalyseur, un facilitateur pour activer les leviers des politiques publiques et pour agir de façon intégrée et locale. Cela rejoint d'ailleurs l'orientation stratégique 1 du Projet Régional de Santé : la santé dans toutes les politiques favorisant la réduction des inégalités de santé.

# Le Contrat Local de Santé de la 4CPS

Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 1434-2, L. 1434-17, L.1435-1 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire N°2024061DEL du 28 Février 2024 ;

Vu la lettre d'intention de la 4CPS du 15 mars 2024 ;

Vu le courrier du 19 mars 2024 de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire confirmant son accompagnement dans l'élaboration de ce CLS ;

Vu le diagnostic de territoire et santé réalisé et partagé préalablement à la rédaction du présent Contrat Local de Santé ;

Il est convenu ce qui suit :

## Titre 1 Champ du Contrat

### Article 1 : Parties signataires

Le présent contrat est conclu entre :

- L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire ;
- La Préfecture de la Sarthe ;
- La Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé.

### Article 2 : Périmètre géographique du contrat

Le périmètre géographique retenu pour le CLS est le territoire communautaire de la 4CPS avec ses 24 communes.



## Titre 2 : Objet du contrat et engagement des signataires

### Article 4 : Ambitions, objectifs et actions du contrat

Le diagnostic territorial ainsi que les axes prioritaires du Projet Régional de Santé de l'ARS ont amené à retenir 4 ambitions de travail pour ce 1<sup>er</sup> Contrat Local de Santé de la 4CPS 2025-2028.

- 3 ambitions thématiques ;
- 1 ambition transversale.

Ces 4 ambitions se déclinent en 11 actions, telles que décrites en fin de document.

Une partie des actions présentées s'inscrivent dans le cadre d'un soutien du Fonds Social Européen au titre de l'opération « Animation et mise en œuvre du contrat local de santé pour la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé » (N°00181976).

## AMBITION 1 : AGIR EN FAVEUR DES PARCOURS DE SANTE ET DE VIE

La phase de diagnostic de santé sur le territoire de la 4CPS a pu mettre en avant la diversité des enjeux qui apparaissent autour des besoins de santé de la population et en parallèle l'importance de considérer les parcours de vie des habitants du territoire. La 4CPS témoigne de diverses caractéristiques et notamment d'être :

- ❖ Un territoire relativement jeune mais qui connaît un vieillissement de sa population
  - ❖ Un territoire qui affiche des disparités sociales marquées
  - ❖ Un territoire qui fait face à une baisse démographique



Les parcours de vie envisagent l'individu dans son environnement de vie. Chaque individu connaît un parcours de vie différent qui va dépendre de ses caractéristiques propres ; ses difficultés, ses capacités, son état de santé, sa génétique... autant que de l'environnement qui l'entoure ; son entourage, son logement, son travail....

Dans cette notion de parcours de vie, chaque acteur et notamment la collectivité peut avoir un rôle à jouer pour offrir à chacun la possibilité de répondre à ses besoins en agissant sur les déterminants de santé.

Parmi les leviers potentiels à investir pour agir en faveur des parcours de vie et de santé et ce à tous les âges de la vie, la 4CPS a souhaité prioriser, pour ce premier CLS, trois champs d'intervention : Les compétences psychosociales, L'activité physique et sportive, Le Bien vieillir.

### AMBITION 1 : AGIR EN FAVEUR DES PARCOURS DE SANTÉ ET DE VIE



→ Agir en prévention à tous les âges

- Renforcer et développer les actions autour des **compétences psychosociales** pour permettre aux adultes de demain d'agir en faveur de leur santé → Lutte contre les violences
- Promouvoir et impulser des projets en faveur de la nutrition de **l'activité physique et du sport pour tous**
- Promouvoir et agir en faveur du bien vieillir et de la prévention santé pour les **séniors et les aidants**

## **AMBITION 2 : FAVORISER L'ACCES A LA SANTE AU MOYEN DES OUTILS DE PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE**

Cette seconde ambition souhaite mettre l'accent sur l'intérêt d'agir en prévention pour garantir autant que possible des soins de santé adaptés et durables. En lien avec la première ambition de travail, celle-ci s'oriente davantage sur l'appui à la prévention, la promotion et l'éducation à la santé en cherchant à réduire l'impact des déterminants des maladies ou des problèmes de santé pour préserver et / ou améliorer l'état de santé de la population.

Qu'il s'agisse de santé physique ou de santé mentale et d'autant plus dans un contexte de raréfaction des soins ; l'accès à l'information, la formation et le portage coordonné des actions de prévention sont essentiels.

Les acteurs du territoire partagent le constat d'une richesse et d'une diversité des actions en faveur de la prévention. L'ambition ici est alors de renforcer et accompagner les initiatives existantes pour mieux se coordonner et communiquer auprès des publics en favorisant l'aller vers.

Cette ambition porte aussi la volonté de poursuivre avec les acteurs locaux la promotion du territoire pour gagner en attractivité, en visibilité et en capacité d'agir.

### **AMBITION 2 : FAVORISER L'ACCÈS À LA SANTÉ AU MOYEN DES OUTILS DE PRÉVENTION ET PROMOTION EN SANTÉ**



- **Renforcer et accompagner les projets de prévention selon le principe d'universalisme proportionné** → *Aller vers en milieu rural  
Lutter contre l'isolement social et géographique*
- **Informé, sensibiliser, agir sur les déterminants en cause dans les pathologies chroniques (cancers, diabètes...)**
- **Soutenir l'installation de professionnels de santé et agir en faveur de l'attractivité du territoire**
- **Agir pour la Santé Mentale par la prévention, la formation et les compétences, l'accès à l'information pour lutter contre la stigmatisation**

### **AMBITION 3 : PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES A LA SANTE**

Les facteurs environnementaux comme la qualité des milieux, de l'air, de l'eau, les nuisances telles que le bruit et les pollutions ou encore l'impact du changement climatique sur le cadre de vie des habitants impactent directement ou de façon combinée la santé des individus. Ces facteurs environnementaux pèsent ainsi pour environ 25% de ce qui détermine notre santé.

Agir en prévention mais aussi en considérant davantage l'effet de ces facteurs dans nos projets d'aménagement, de politiques publiques, de mobilité et bien d'autres, doit permettre de réduire l'exposition des populations à ces facteurs et améliorer les cadres de vie.

La collectivité est déjà engagée sur ce volet par son implication dans les outils de planification, en particulier au sein du Schéma de Cohérence Territoriale – Air Energie Climat (SCoT-AEC) du Pays du Mans élaboré dans une démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS), son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ou encore le Schéma des Modes Actifs qui vise à permettre le développement des déplacements doux, sécurisés et pratiques pour les piétons et les cyclistes du territoire. D'autres leviers peuvent faciliter l'émergence de projets pour l'amélioration du cadre de vie tels que le Projet Régional Santé Environnement de l'ARS Pays de la Loire ou encore le Plan Alimentaire Territorial du Pays du Mans.

Cette ambition propose dans un premier temps d'explorer à l'échelle de notre territoire les déterminants environnementaux pour mieux comprendre leurs impacts et sensibiliser de manière pertinente. Elle invitera également à créer les bases d'une culture commune pour faciliter la prise en compte des facteurs environnementaux sur la santé dans les projets mais aussi auprès du public.



### **AMBITION 3 : PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ**

- **Etudier la faisabilité d'un Diagnostic Local en Santé Environnement pour le territoire de la 4CPS**
- **Promouvoir l'Urbanisme Favorable à la Santé et développer l'aménagement des milieux favorables à la santé**
- **Sensibiliser et informer sur les déterminants environnementaux de la santé et leurs effets**

## AMBITION TRANSVERSALE

La construction des politiques publiques de santé repose sur la connaissance, l'interconnaissance et la capacité à coconstruire avec des acteurs de domaines d'interventions variés. Elle repose aussi sur la capacité d'un territoire à interagir avec les habitants, en fonction des besoins. Dans cette construction pluri-partenariale, les collectivités territoriales ont un rôle à jouer, par leur connaissance du territoire, par les leviers potentiels activables en matière de politiques publiques et leur légitimité à porter des projets de territoire.

A toutes les échelles, nationales, régionales, départementales, locales, de nombreux acteurs agissent en faveur de la santé, sur des thèmes tout aussi variés que les publics qui sont ciblés par ces actions. Accès aux soins, parcours de santé des habitants, promotion et prévention en santé, éducation à la santé, santé environnement sont autant de sujets sur lesquels la mobilisation des acteurs permet de consolider les actions en faveur de la santé.

Créer du réseau, de l'interconnaissance et des synergies sont des missions transversales du CLS. Lors des ateliers collectifs du 25 mars 2025, les partenaires ont partagé notamment sur l'intérêt de :

- Communiquer davantage sur l'existant et actualiser les informations ;
- Faire du pluriprofessionnel et de l'interconnaissance ;
- Partager l'information locale de manière pertinente sans surcharger ;
- Créer de l'intergénérationnel autour des thématiques de santé publique.



### AMBITION TRANSVERSALE

→ *Interconnaissance et communication santé publique*



- **Agir pour l'interconnaissance et la communication en santé**
- **Promouvoir et faire connaître les ressources et acteurs locaux**
- **Construire une stratégie de veille et de diagnostic pour le territoire**
- **Construire une stratégie de plaidoyer en santé publique**
- **Agir sur l'information en santé et l'accès numérique aux services de santé**

## Titre 3 : Durée, suivi et révision du contrat

### Article 5 : Durée du contrat

Le présent contrat est valable pour une durée de trois années, à compter de sa date de signature.

### Article 6 : Révision du contrat

Le présent contrat pourra être révisé et complété par les parties au cours de ces 3 années. Chaque révision donnera lieu à la signature d'un avenant.

Le CLS fera l'objet chaque année d'un bilan, sous forme de rapport d'activité réalisé selon la trame définie par l'ARS. Ce bilan pourra, le cas échéant, donner lieu à l'adoption d'un avenant, notamment pour élargir ou réviser le plan d'actions.

Si un nouveau Projet Régional de Santé (PRS) est adopté avant l'échéance du présent contrat, une révision obligatoire du CLS aura lieu, afin de s'assurer de sa conformité avec les nouvelles orientations régionales. Cette révision pourra donner lieu, si nécessaire, à l'adoption d'un avenant au CLS.

### Article 7 : Contribution des acteurs signataires

**L'Agence Régionale de Santé** s'engage sur :

- La participation à la démarche de projet dans son ensemble, dans le respect des orientations du Projet Régional de Santé ;
- La participation aux instances de gouvernance du CLS ;
- Le cofinancement des actions et de leur animation, sur présentation de demandes de financement argumentées et budgétées ;
- La participation indirecte au déploiement du CLS par le financement, dans le cadre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et Moyens (CPOM), des opérateurs ressources intervenant sur le territoire du CLS, et des établissements médico-sociaux et sanitaires.

**La préfecture de la Sarthe** s'engage à :

- La participation aux instances de gouvernance du CLS
- La participation à la démarche projet et au co-financement des actions et de leur animation dès lors que des politiques de l'Etat sont engagées telles que la lutte

contre les exclusions, les politiques liées à l'aménagement du territoire, au logement, à l'environnement ou encore à l'urbanisme.

### **La Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé**

s'engage à :

- Assurer la coordination, l'animation et l'évaluation du Contrat Local de Santé ;
- Promouvoir, co-porter et co-financer les projets et les initiatives ;
- Participer et animer les instances de gouvernance aux côtés de l'ARS ;
- Faire la promotion du CLS et des actions déployées sur le territoire communautaire et participer aux dynamiques territoriales en santé.

### **Article 8 : Suivi et évaluation du contrat**

Le présent contrat fera l'objet de points d'étape réguliers en comité de pilotage afin de rendre compte de l'avancement de la mise en œuvre du contrat et de son plan d'actions.

Un rapport d'activité annuel assurera le bilan des indicateurs de suivi des fiches action, mais également d'indicateurs concernant la gouvernance et le pilotage du contrat. Pourront également y figurer des indicateurs de résultats qui serviront de base à la future évaluation.

Une évaluation globale sera réalisée à l'issue de la période des trois ans du présent contrat, portant à la fois sur le processus de mise en œuvre du contrat et sur ses effets.

### **Article 9 : Gouvernance**

La gouvernance du Contrat Local de Santé de la 4CPS sera assurée par des instances garantissant le déploiement du contrat ainsi que l'articulation et la cohérence territoriale des projets.

## **COMITE DE PILOTAGE**

Il définit les orientations politiques et stratégiques du CLS. Il suit l'avancement du contrat, des actions et des indicateurs pour ajuster au mieux les projets. Il peut définir les orientations à prendre en cas d'avenant au contrat, notamment pour intégrer de nouvelles actions.

Membres permanents :

- ARS
- 4CPS
- Préfecture

D'autres acteurs locaux de la santé (institutionnel, représentant des professions médicales et paramédicales, représentant des usagers, partenaires locaux) peuvent être associés pour communiquer ou partager sur des projets ou des actions.

Co-présidé par l'ARS et la 4CPS il se réunit à minima une fois par an.

## COMITE DE SUIVI

Composé d'agents, d'élus référents de la collectivité et de l'ARS, il traduit de manière opérationnelle la stratégie du COPIL et assure le suivi du projet de manière transversale. Il a vocation à se réunir en amont du COPIL pour préparer les sujets et peut se réunir pour travailler un sujet spécifique lié à la vie du contrat. Il veille à la réalisation des actions du CLS, au suivi des actions en cours et assure la communication entre les partenaires.

Il peut être amené à solliciter des partenaires du CLS pour des apports techniques en fonction des sujets.

Co-présidé par l'ARS et la 4CPS il se réunit à minima 2 fois par an.

## GROUPE DE TRAVAIL

En fonction des besoins des fiches action et des projets à mener, des groupes de travail pourront être construits afin de travailler en réseau. Ils ont pour mission principale de suivre l'avancement de l'action et d'accompagner son déroulement, de son élaboration à sa mise en œuvre.

Les groupes de travail peuvent aussi être un espace pluri partenarial pour élaborer une réponse à un projet ou venir en expertise sur un besoin.

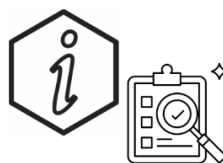
Les groupes de travail peuvent prendre différentes formes, par exemple :

- En lien avec une action thématique ; c'est le cas en 2025 pour le sujet sur les compétences psychosociales.
- En lien avec un événement ou la création d'un événement ; cela peut être le cas pour les Semaines d'Informations en Santé Mentale.
- En lien avec un besoin d'expertise ; cela peut être le cas pour le Diagnostic Local en Santé Environnement.

## LA COORDINATION



FACILITATEUR DE LIEN  
ENTRE LES ACTEURS



ÊTRE UNE PERSONNE  
RESSOURCE  
OBSERVER ET COMMUNIQUER



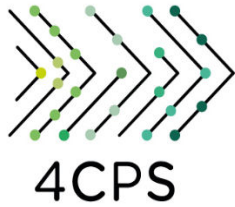
INTEGRER LES RESEAUX  
S'ARTICULER AVEC LES  
DISPOSITIFS EXISTANTS

Le chargé de mission pour la coordination du CLS assurera la déclinaison du Contrat Local de Santé pendant toute sa durée. Il aura principalement pour mission :

- Le suivi administratif et financier du contrat ;
- La préparation des temps de pilotage ;
- L'animation du contrat et des instances ;
- L'animation du réseau partenarial ;
- L'accompagnement et le soutien des initiatives locales en santé publique ;
- D'être dans une démarche de veille territoriale sur les besoins et les problématiques de santé.

FAIT A CONLIE,

LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2025



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE  
& DU PAYS DE SILLÉ



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**La Présidente de la Communauté  
de Communes de la Champagne  
Conlinoise et du Pays de Sillé**

*Mme Valérie RADOU*

**Le Sous - Préfet de l'arrondissement  
de Mamers**

*M. Quentin SPOONER*



**La directrice adjointe de la  
délégation territoriale de la Sarthe  
de l'Agence Régionale de Santé  
des Pays de la Loire**

*Mme Audrey GUILLAS*



AGIR EN FAVEUR DES PARCOURS DE SANTÉ ET DE VIE	FAVORISER L'ACCÈS À LA SANTÉ AU MOYEN DES OUTILS DE PRÉVENTION ET PROMOTION EN SANTÉ	PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ	AMBITION TRANSVERSALE
<p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer et développer les actions autour des compétences psychosociales pour permettre aux adultes de demain d'agir en faveur de leur santé.</li> </ul>	<p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer et accompagner les projets de prévention selon le principe d'universalisme proportionné.</li> </ul>	<p>8</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier la faisabilité d'un Diagnostic Local en Santé Environnement pour le territoire.</li> </ul>	<p>11</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Interconnaissance et communication santé publique.</li> </ul>
<p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir et impulser des projets en faveur de la nutrition de l'activité physique et du sport pour tous.</li> </ul>	<p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Informers, sensibiliser, agir sur les déterminants en cause dans les pathologies chroniques (cancers, diabètes, conduites addictives, santé sexuelle...)</li> </ul>	<p>9</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'Urbanisme Favorable à la Santé et développer l'aménagement des milieux favorables à la santé.</li> </ul>	
<p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir et agir en faveur du bien vieillir et de la prévention santé pour les seniors et les aidants.</li> </ul>	<p>6</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'installation de professionnels de santé et agir en faveur de l'attractivité du territoire.</li> </ul>	<p>10</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser et informer sur les déterminants environnementaux de la santé.</li> </ul>	
	<p>7</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Agir pour la Santé Mentale par la prévention, la formation, l'accès à l'information et lutter contre la stigmatisation.</li> </ul>		

# FICHES ACTION

<b>AMBITION 1</b>	<b>AGIR EN FAVEUR DES PARCOURS DE SANTE ET DE VIE</b>
<b>Action 1</b>	Renforcer et développer les actions autour des compétences psychosociales pour permettre aux adultes de demain d'agir en faveur de leur santé.

<b>OBJECTIF GENERAL</b>
Permettre aux publics d'acquérir les compétences et ressources, tant individuelles que collectives, pour promouvoir des pratiques favorables à la santé.

<b>DESCRIPTION</b>
Faciliter le déploiement d'actions pour le développement des compétences psychosociales sur le territoire de la 4CPS en s'appuyant sur un groupe de travail local.
Identifier, valoriser et capitaliser sur les actions qui participent au déploiement des CPS et accompagner les nouveaux projets.
Faciliter la réponse à l'instruction ministérielle relative à la stratégie de développement des CPS.
Etudier le besoin de formation, de formateurs et d'animateurs CPS pour coconstruire une réponse sur le territoire.
Sensibiliser, communiquer, faciliter l'accès aux ressources pour déployer les CPS auprès des acteurs locaux.
Sensibiliser, former et informer sur toutes les formes de violences et leurs impacts sur la santé.

<b>PARTENAIRES ENVISAGES</b>
PROMOTION SANTE PAYS DE LA LOIRE COLLECTIF INTERACTIONS PAYS DE LA LOIRE MISSION LOCALE NORD SARTHE EDUCATION NATIONALE ADDICTIONS FRANCE ARS CENTRE SOCIAL AFAJES RELAJ PETITE ENFANCE CITE SCOLAIRE PAUL SCARON LES COMMUNES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES MFR BERNAY EN CHAMPAGNE GENDARMERIE SAAJ FRANCE VICTIMES 72

CIDFF  
CEMEA  
CAF

### **PUBLIC CONCERNE**

Habitants du territoire  
Petite enfance - enfance - jeunesse  
Familles  
Jeunes en situation d'insertion  
Professionnels éducatifs et sociaux

### **EXEMPLE DE SA MISE EN ŒUVRE ACTUELLEMENT**

Lancement d'un groupe de travail pour les compétences psychosociales sur le territoire de la 4CPS : bilan et perspectives.

Intégration dans les réseaux d'acteurs notamment avec Promotion Santé et le collectif Interactions Pays de la Loire pour suivre au plus près les projets et initiatives.

### **INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre et profil des partenaires associés.  
Type d'outils construits et mis à disposition du territoire.  
Nombre de mobilisation sur le sujet.  
Nombre de communication.  
Nombre et type d'outils déployés.

<b>AMBITION 1</b>	<b>AGIR EN FAVEUR DES PARCOURS DE SANTE ET DE VIE</b>
<b>Action 2</b>	Promouvoir et impulser des projets en faveur de la nutrition de l'activité physique et du sport pour tous.

<b>OBJECTIF GENERAL</b>
Promouvoir la nutrition (volet activité physique et alimentation) comme un levier majeur de la santé.

<b>DESCRIPTION</b>
<p>Permettre le déploiement d'offres et d'actions en faveur de l'activité physique adaptée.</p> <p>Accompagner des projets inclusifs à destination des habitants du territoire et des associations locales.</p> <p>Promouvoir les espaces et équipements favorables à l'activité physique en intérieur et extérieur et les mobilités actives.</p> <p>Promouvoir l'activité physique et l'alimentation saine auprès des publics par des animations et des sensibilisations sur le territoire.</p> <p>Accompagner la lutte contre la précarité alimentaire.</p> <p>Réduire les risques liés à la sédentarité à tous les âges.</p>

<b>PARTENAIRES ENVISAGES</b>
ASSO APA CDOS 72 COMITE PARALYMPIQUE FRANCAIS GENERATION MOUVEMENT SIEL BLEU PAYS DU MANS SRAE NUTRITION ASSOCIATIONS SPORTIVES LOCALES CENTRE SOCIAL AFAJES MSP DEPARTEMENT 72 BANQUE ALIMENTAIRE RESTOS DU CŒUR

<b>PUBLIC CONCERNE</b>
Habitants du territoire Associations sportives Les Communes

### **EXEMPLE DE SA MISE EN ŒUVRE ACTUELLEMENT**

En 2025 : Convention tripartite Commune de CONLIE, 4CPS et l'association APA pour l'ouverture de créneaux d'activité physique adapté en proximité des patients.

Lancement du cycle de sensibilisation « Club Inclusif » pour les associations sportives de la 4CPS en Juin 2025 en cofinancement avec le département de la Sarthe.

### **INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre d'associations sportives ayant suivi la formation « club inclusif ».

Suivi des nouvelles offres d'activités et d'équipements pour le territoire.

Nombre et types d'actions ou mobilisations autour du sport santé réalisées.

<b>AMBITION 1</b>	<b>AGIR EN FAVEUR DES PARCOURS DE SANTE ET DE VIE</b>
<b>ACTION 3</b>	Promouvoir et agir en faveur du bien vieillir et de la prévention santé pour les seniors et les aidants.

<b>OBJECTIF GENERAL</b>
Participer au bien vieillir en milieu rural.

<b>DESCRIPTION</b>
<p>Créer des synergies et de l'interconnaissance pour mieux communiquer sur l'offre existante à destination des seniors, et proposer des prestations, des événements, avec des acteurs.</p> <p>Etudier en proximité les besoins des aidants par des enquêtes, du réseau et de la coordination de projet.</p> <p>Promouvoir le territoire auprès des professionnels du secteur du domicile et du socio-sanitaire.</p> <p>Observer, soutenir et accompagner les besoins du domicile face au vieillissement de la population et au poids des pathologies chroniques.</p> <p>Proposer des actions dans les communes en faveur des seniors et des seniors isolés.</p> <p>Poursuivre les actions qui permettent l'accès au numérique, aux droits et informations pour les séniors et leurs aidants.</p>

<b>PARTENAIRES ENVISAGES</b>
<p>LES COMMUNES  GENERATION MOUVEMENT  PHGNS  SOSAN  FAMILLES DE LA SARTHE  ARS  DAC 72  FONDATION SERGE ET ANDRE LE GROU  GCS E-SANTE  CPAM 72  CLIC  CAF  FRANCE SERVICES  BIEN VIEILLIR EN SARTHE</p>

**PUBLIC CONCERNE**

Habitants du territoire  
Seniors  
Proches Aidants

**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre de mobilisation et actions sur le sujet.  
Nombre et types d'outils déployés.

<b>AMBITION 2</b>	<b>FAVORISER L'ACCES A LA SANTE AU MOYEN DES OUTILS DE PREVENTION ET PROMOTION EN SANTE</b>
<b>Action 4</b>	Renforcer et accompagner les projets de prévention selon le principe d'universalisme proportionné.

<b>OBJECTIF GENERAL</b>
Participer à construire un territoire de prévention en santé (notamment primaire et secondaire).

<b>DESCRIPTION</b>
<p>Mieux connaître et capitaliser sur l'existant en matière d'actions de prévention et d'opportunités pour le territoire.</p> <p>Proposer des actions en faveur de la prévention en santé auprès des communes et des acteurs locaux.</p> <p>Diffuser les actions, campagnes, informations de prévention en santé. (Exemple thèmes : accidents de la vie courante, cancers, conduites addictives, maladies chroniques, maladies infectieuses, nutrition (alimentation et activité physique), périnatalité et parentalité, précarité, santé au travail, santé mentale, sexualité (contraception, IVG), VIH-Sida et IST, violences subies)</p> <p>Renforcer « l'aller vers » les publics fragiles pour rendre accessible les messages de prévention et les événements.</p> <p>Faciliter en local la diffusion et la communication des actions des partenaires.</p>

<b>PARTENAIRES ENVISAGES</b>
<p>CPTS DU MAINE  PHGNS  MSP SILLE LE GUILLAUME  MSP CONLIE  PLANNING FAMILIAL  UNAFAM  ADDICTIONS FRANCE  CPVD  SDIS 72  SOSAN  CSAPA  CJC  CPAM  CENTRE SOCIAL AFAJES  RESTOS DU COEUR</p>

MSA  
PMI  
SANTÉ AU TRAVAIL 72  
MUTUALITÉ FRANÇAISE

**PUBLIC**

Habitants du territoire  
Publics pouvant être en situation de précarité ou de fragilité

**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre d'actions de prévention portées par la collectivité ou en étant associée.  
Type d'outils diffusés ou coconstruits.

<b>AMBITION 2</b>	<b>FAVORISER L'ACCES A LA SANTE AU MOYEN DES OUTILS DE PREVENTION ET PROMOTION EN SANTE</b>
<b>Action 5</b>	Informier, sensibiliser, agir sur les déterminants en cause dans les pathologies chroniques (cancers, diabète, conduites addictives, santé sexuelle...).

<b>OBJECTIF GENERAL</b>
Agir en faveur d'une santé globale en sensibilisant et limitant les facteurs de risques pour la santé.

<b>DESCRIPTION</b>
<p>Recenser l'offre de prévention pour relayer et assurer la visibilité des projets.</p> <p>Participer à la sensibilisation aux dépistages des cancers en communiquant et valorisant les initiatives.</p> <p>Proposer des événements fédérateurs, concertés et locaux pour informer et lutter contre les facteurs de risque.</p> <p>Faciliter la mise en place d'action (dépistage, prévention, campagne, atelier ...) en local pour assurer l'accessibilité.</p> <p>Intégrer les réseaux de promotion de la santé et s'articuler avec les dispositifs.</p> <p>Observer et communiquer sur les besoins et l'évolution des besoins de la population en matière de santé.</p> <p>Favoriser une synergie entre professionnels de santé et partenaires locaux afin de fluidifier le parcours de soin du patient.</p>

<b>PARTENAIRES ENVISAGES</b>
<p>CPTS DU MAINE</p> <p>PHGNS</p> <p>MSP SILLE LE GUILLAUME</p> <p>MSP CONLIE</p> <p>CPAM</p> <p>ARS</p> <p>AASM</p> <p>LIGUE CONTRE LE CANCER</p> <p>CPVD</p> <p>PLANNING FAMILIAL</p> <p>SOSAN</p> <p>SDIS 72</p>

LES COMMUNES  
CENTRE HOSPITALIER LE MANS  
CENTRE SOCIAL AFAJES

**PUBLIC**

Tout public

**EXEMPLE DE SA MISE EN ŒUVRE ACTUELLEMENT**

Lancement d'un groupe de travail partenaires pour un projet de village santé et prévention pour le territoire.

**INDICATEURS DE SUIVI**

Type de communications et fréquences.  
Nombre de personnes sensibilisées.  
Nombre d'événements.  
Nombre de partenaires associés ou porteurs.

<b>AMBITION 2</b>	<b>Favoriser l'accès à la santé au moyen des outils de prévention et promotion en santé</b>
<b>Action 6</b>	Soutenir l'installation de professionnels de santé et agir en faveur de l'attractivité du territoire.

<b>OBJECTIF GENERAL</b>
Participer à l'attractivité du territoire en matière de santé et à son rayonnement.

<b>DESCRIPTION</b>
Faciliter l'interconnaissance et les échanges entre la collectivité et les professionnels de santé.
Soutenir l'installation des professionnels de santé sur le territoire.
Agir aux côtés des professionnels pour valoriser et promouvoir notre territoire.
Mieux connaître, identifier et informer sur les nouveaux modes d'exercices et de soins (téléconsultation, télémedecine...).

<b>PARTENAIRES ENVISAGES</b>
CPAM MSA ARS GRADES 72 CPTS DU MAINE MSP CONLIE MSP SILLE LE GUILLAUME CENTRE HOSPITALIER LE MANS

<b>PUBLIC</b>
Professionnels de santé du territoire Communes Habitants du territoire

<b>EXEMPLE DE SA MISE EN ŒUVRE ACTUELLEMENT</b>
En 2025 : 3 conventions d'aide à l'installation de professionnels de santé sur le territoire de la 4CPS.

**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre d'aide à l'installation sur le territoire.

Type de professionnels accompagnés.

Type et nombre de campagnes de promotion du territoire diffusées.

Type de partenariats.

<b>AMBITION 2</b>	<b>Favoriser l'accès à la santé au moyen des outils de prévention et promotion en santé</b>
<b>Action 7</b>	Agir pour la Santé Mentale par la prévention, la formation, l'accès à l'information et lutter contre la stigmatisation.

<b>OBJECTIF GERERAL</b>
Participer à renforcer les compétences des acteurs locaux et des habitants en matière de santé mentale (formation, information, réseau local).

<b>DESCRIPTION</b>
Améliorer l'identification et la connaissance des ressources existantes autour de la santé mentale pour les acteurs / les citoyens / les collectivités.
Participer activement aux Semaines d'informations en Santé Mentale en proposant et construisant des actions sur le territoire.
Contribuer à la déstigmatisation des personnes souffrantes de troubles psychiques.
Contribuer, participer aux travaux et actions du Projet territorial de Santé Mentale de la Sarthe.
Définir une veille sur l'état de santé et la santé mentale avec des données territoriales.
Informier, sensibiliser former sur des besoins et spécificités du territoire (Ex : Syndrome de Diogène, risque suicidaire).

<b>PARTENAIRES ENVISAGES</b>
UNAFAM LIGNE D'ECOUTE PREVENTION SUICIDE 31-14 MSA RESEAU DES VEILLEURS MSP CPTS CPAM EPSM

<b>PUBLIC</b>
Tout public

<b>EXEMPLE DE SA MISE EN ŒUVRE ACTUELLEMENT</b>
Dès 2025, participer à l'élaboration de nouveau Projet Territorial de Santé Mentale pour la Sarthe.

**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre et type de formations proposées.  
Nombre et type de partenaires sensibilisés.  
Nombre de partenariats.  
Nombre d'événements tout public déclinés.

<b>AMBITION 3</b>	<b>PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES A LA SANTE</b>
<b>Action 8</b>	Etudier la faisabilité d'un Diagnostic Local en Santé Environnement pour le territoire.

<b>OBJECTIF GENERAL</b>
Capitaliser sur les données existantes locales et sensibiliser à la santé environnementale.

<b>DESCRIPTION</b>
Recenser les données existantes sur le territoire autour des déterminants environnementaux de la santé et les restituer.
Proposer l'élaboration d'un Diagnostic Local en Santé Environnementale (DLSE) en mobilisant et fédérant les acteurs.
Partager sur l'état des lieux local en santé environnementale.

<b>PARTENAIRES ENVISAGES</b>
ARS PAYS DU MANS CAUE ADEME MUTUALITE FRANCAISE AIR PAYS DE LA LOIRE PROFESSIONNELS DE SANTE ORS PAYS DE LA LOIRE ASSOCIATIONS LOCALES DEPARTEMENT 72

<b>PUBLIC</b>
Tout public

<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>
Suivi de l'élaboration du DLSE. Nombre de rencontres sur le sujet. Nombre d'actions de sensibilisation et de communication.

<b>AMBITION 3</b>	<b>PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES A LA SANTE</b>
<b>Action 9</b>	Promouvoir l'Urbanisme Favorable à la Santé et développer l'aménagement des milieux favorables à la santé.

<b>OBJECTIF GENERAL</b>
Faciliter l'articulation entre la santé et l'environnement dans les politiques publiques.

<b>DESCRIPTION</b>
Sensibiliser les élus communaux pour une prise en compte de cette ambition dans leurs projets d'urbanismes.
S'appuyer sur des expertises et des partenaires pour accompagner les projets et initiatives.
Identifier et mobiliser les acteurs locaux autour de l'Urbanisme Favorable à la Santé.

<b>PARTENAIRES ENVISAGES</b>
PAYS DU MANS CAUE PARC NORMANDIE MAINE ONF ARS – PRSE LES COMMUNES DEPARTEMENT 72

<b>PUBLIC</b>
Tout public

<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>
Type et nombre de sensibilisation / concertation / communication.
Type et nombre d'acteurs sollicités et partenaires.
Type et nombre de projets intégrant l'UFS.

<b>AMBITION 3</b>	<b>PROMOUVOIR DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES A LA SANTE</b>
<b>Action 10</b>	Sensibiliser et informer sur les déterminants environnementaux de la santé.

<b>OBJECTIF GENERAL</b>
Informer et réduire l'exposition aux facteurs de risques environnementaux.

<b>DESCRIPTION</b>
<p>Sensibiliser aux facteurs de risques environnementaux et aux leviers d'actions pour la santé (qualité de l'air intérieur, extérieur, radon, pollution, pesticides, bruit, qualité alimentaire, ...).</p> <p>Appuyer des actions de sensibilisation et des événements à destination de la population (1000 premiers jours, risques allergiques, ...)</p> <p>Communiquer sur les initiatives locales et les ressources pour prendre soin de sa santé dans un milieu préservé.</p> <p>Faire du plaidoyer de santé publique et environnementale dans les leviers des politiques publiques.</p> <p>Proposer des événements fédérateurs autour de la santé environnementale.</p>

<b>PARTENAIRES ENVISAGES</b>
<p>CENTRE HOSPITALIER LE MANS  AIR PAYS DE LA LOIRE  PROMOTION SANTE  MUTUALITE FRANÇAISE  PROFESSIONNELS DE SANTE  UFC QUE CHOISIR  GRAINE PAYS DE LA LOIRE  FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE</p>

<b>PUBLIC</b>
Tout public

<b>INDICATEURS DE SUIVI</b>
<p>Nombre d'actions de sensibilisation, d'information, de communication.  Type de publics sensibilisés, informés.</p>

## AMBITION TRANSVERSALE

### Action 11

Interconnaissance, réseau et communication en santé publique.

### OBJECTIF GENERAL

Renforcer les synergies territoriales en faveur de la santé publique.

### DESCRIPTION

Promouvoir et faire connaître les ressources et acteurs locaux.

Construire une stratégie de veille et de diagnostic pour le territoire.

Construire une stratégie de plaidoyer en santé publique.

Agir sur l'information en santé et l'accès numérique aux services de santé.

Favoriser les échanges entre acteurs du territoire et animer les dynamiques territoriales.

### PARTENAIRES ENVISAGES

Pluri-partenarial

### PUBLIC

Tout public

### INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de groupes de travail.

Nombre de rencontres pluriprofessionnelles.

Outils de promotion en santé diffusés ou construits.